

**Veille de l'Observatoire
Numéro 67 (janvier 2011)**

La veille de l'*Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

**Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet:
http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx**

DANS CE NUMÉRO:

1. Études sur la réussite socioéconomique des immigrants scolarisés et des enfants issus de l'immigration
2. Consultation publique en vue du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes
3. Respect des droits des réfugiés : bilan
4. Sondage sur le racisme au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et en Espagne
5. Préférence dans le choix d'un lieu de résidence : sondage auprès des Canadiens et des Américains
6. Immigrants non-qualifiés et sous-scolarisés aux États-Unis : état de la question
7. Les défis de l'intégration à l'école en France

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA

1. Études sur la réussite socioéconomique des immigrants scolarisés et des enfants issus de l'immigration

Statistique Canada vient de publier une étude intitulée *Les immigrants très scolarisés obtiennent-ils des résultats différents sur le marché du travail au Canada et aux États-Unis?* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2011329-fra.pdf>) dans lequel on compare les changements dans les salaires des nouveaux travailleurs issus de l'immigration ayant obtenu un diplôme universitaire au Canada et aux États-Unis entre 1980 et 2005 à ceux observés chez les travailleurs nés au pays et à ceux détenant un diplôme d'études secondaires. La principale conclusion de cette recherche met en évidence que « même si les salaires au cours des cinq premières années dans le pays d'accueil sont beaucoup plus faibles chez les "nouveaux" immigrants titulaires d'un diplôme universitaire que chez leurs homologues nés au pays, l'avantage économique relatif du diplôme universitaire (par rapport au diplôme d'études secondaires) est demeuré très similaire pour les immigrants et pour les personnes nées au pays (chez les hommes), dans les deux pays ». Toutefois, l'avantage salarial du diplôme d'études universitaires a diminué au Canada à partir des années 2000 alors qu'aux États-Unis, l'avantage salarial du diplôme universitaire a augmenté tant pour les nouveaux immigrants que pour leurs compatriotes nés au pays.

Afin d'apporter des connaissances plus actuelles sur la réussite socioéconomique des enfants d'immigrants en ce qui concerne la scolarité et les revenus, **Statistique Canada** a réalisé une recherche sur le sujet (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2011330-fra.pdf>). Intitulée *Revers de fortune ou maintien de la réussite ? Différences entre les cohortes au chapitre de la scolarité et des gains des immigrants enfants*, l'étude souligne que malgré une détérioration des gains à l'arrivée des immigrants canadiens à partir des années 1970, les résultats de leurs enfants n'ont, quant à eux, pas été affectés puisqu'on démontre que « les cohortes successives d'immigrants enfants qui sont arrivés au Canada à l'âge de 12 ans ou moins, au cours des années 1960, 1970 et 1980, ont atteint des niveaux de scolarité de plus en plus élevés (mesurés par la proportion de diplômes universitaires) que leurs homologues nés au Canada, de 25 à 34 ans ».

À QUÉBEC

2. Consultation publique en vue du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le **ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine** a entamé en janvier les auditions dans le cadre de la consultation publique sur le document intitulé « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait – Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». Les mémoires soumis par différents groupes sont disponibles sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-14343/memoires-deposes.html>). Les séances ont eu lieu le 19 janvier 2011 et du 1^{er} au 4 février 2011.

La Fédération des femmes du Québec (<http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2011/01/Mémoire-commission-égalité-2011.pdf>) ainsi que la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (<http://www.tcqi.qc.ca/pdf/nouveautes/Memoire-01-02-2011.pdf>) y ont déposé des mémoires dans lesquels certaines recommandations concernent plus spécifiquement les femmes immigrantes et les femmes réfugiées.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

3. Respect des droits des réfugiés : bilan

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** a produit un bilan sur le respect des droits des réfugiés au Canada en 2010 intitulé *Respect des droits : un bilan* (http://ccrweb.ca/files/year_review_2010_fr.pdf). On y aborde notamment le cas des réfugiés du tremblement de terre en Haïti et des enfants apatrides du Canada, le traitement des demandes du statut de réfugié à Nairobi et les réformes concernant les réfugiés à savoir le projet de loi C-11 et le projet de loi C-49.

4. Sondage sur le racisme au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et en Espagne

La **Fondation canadienne des relations raciales** et l'**Association d'études canadiennes** ont publié *Un sondage d'opinion sur le racisme et les préjugés en 2010 : le Canada, les États-Unis, l'Allemagne et l'Espagne* (<http://www.crr.ca/divers-files/fr/sondage/racismetprejuges-2010.pdf>). Il ressort notamment de ce sondage qu'un répondant canadien, américain et espagnol sur trois ont affirmé avoir été témoin d'un incident raciste en 2010, que l'opposition au mariage interracial est la plus basse au Canada et la plus élevée en Espagne et que les participants espagnols et allemands sont plus susceptibles que les Canadiens et les Américains à accepter que le gouvernement investisse dans la lutte contre le racisme. En ce qui concerne plus particulièrement les répondants canadiens, deux sur trois « conviennent que les minorités visibles et les Blancs sont traités de manière égale dans leur milieu de travail ».

5. Préférence dans le choix d'un lieu de résidence : sondage auprès des Canadiens et des Américains

L'Association d'études canadiennes et la Fondation canadienne des relations raciales ont réalisé conjointement un sondage sur les préférences des Canadiens et des Américains en ce qui concerne leur choix de résidence (<http://www.crr.ca/content/view/754/268/lang,french/>). On y précise que se sont les « Québécois francophones » qui ont davantage tendance à vivre dans des quartiers homogènes (71%) comparativement aux « Canadiens anglophones » (52%) et aux allophones (22%). Ils sont également plus nombreux à préférer vivre dans un quartier homogène (53%) contre 37% pour les « Canadiens anglophones » et 23% pour les allophones canadiens. L'étude suggère ainsi que ce ne sont pas tant les groupes minoritaires qui préfèrent vivre dans des « enclaves » que les francophones du Québec.

INTERNATIONALES...

6. Immigrants non-qualifiés et sous-scolarisés aux États-Unis : état de la question

Migration Policy Institute vient de publier une étude intitulée *Immigration Policy and less-skilled workers in the United States: Reflections on Future, Directions for Reform* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/Holzer-January2011.pdf>). L'étude, qui s'intéresse à la situation des immigrants non-qualifiés ou sous-scolarisés dans le milieu du travail aux États-Unis, souligne qu'il est important de mettre en place des mesures afin de pallier aux difficultés qu'ils rencontrent en proposant notamment des changements législatifs. On propose dans cette recherche de mettre en place une réforme de l'immigration qui accorderait aux États plus de flexibilité dans l'intégration des immigrants non-qualifiés ou sous-scolarisés en emploi et dont les politiques pourraient évoluer selon leurs besoins en plus de favoriser leur éducation.

7. Les défis de l'intégration à l'école en France

Le **Haut Conseil à l'intégration** vient de publier un rapport sur les défis de l'intégration des élèves immigrés ou issus de l'immigration (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/114000053/0000.pdf>). Une cinquantaine de recommandations sont proposées afin de répondre au défi migratoire, au défi social et au défi culturel que pose l'intégration à l'école. L'étude met en évidence que l'institution scolaire ne peut pas être la seule à conduire la politique sociale et culturelle et que d'autres intervenants et ministères doivent se consacrer à assurer l'intégration et la participation des élèves immigrés ou issus de l'immigration à l'école. Pour y parvenir, le Haut Conseil à l'intégration propose notamment d'adopter une politique interministérielle.

Cette veille a été compilée par Marie-Pier Dostie (adjointe de recherche de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (coordonnatrice de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318